



Commune de
Cussy-en-Morvan

REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME



3.1a. PLAN DE ZONAGE

Plan général - Est

1/5000e

(+ agrandissements 3 zones emplacements réservés n°1, 2, 3)

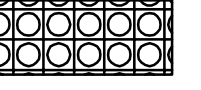
APPROBATION		
Vu pour être annexé à l'acte arrêté en délibération au sein du conseil municipal.		
Le :	P.O.S. approuvé le :	29 mars 1992
Le :	Modifié le :	06 octobre 1995
Le :	Révisé le :	07 mars 2005
Le :	P.L.U. arrêté le :	11 février 2009
Le :	Arrêté d'enquête publique du :	24 juillet 2009
Le :	ou :	20 août 2009
Le :	P.L.U. approuvé le :	29 septembre 2009

- LEGENDE
- ZONES URBAINES :
UA : Zone urbaine - noyau villageois dense
UB : Extensions plus aérées du vieux village
UE : Extensions récentes et hameaux, desservies en assainissement collectif
UN : Principaux hameaux, non desservis en assainissement collectif, admettant de nouvelles constructions

ZONES A URBANISER :
AUT : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation
AUT1 : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation, à vocation d'activités

ZONE AGRICOLE :
A : Zone agricole

ZONES NATURELLES :
N : Zone naturelle
Nuc : Ecart et constructions isolées au sein des espaces agricoles, ne pouvant faire l'objet que d'un développement limité (Art. R.123-8 du Code de l'Urbanisme)
Nc : Zone verte de loisirs

-  Bâtiments agricoles hébergeant des animaux (et périmètre de recul lié, dans le cas de bâtiments hébergeant des animaux) - d'at 2008
-  Bâtiments agricoles - stockage
-  Habitation de l'exploitant
-  Emplacement réservé
-  Espace Boisé Classé (E.B.C.)

